

Société Civile Professionnelle  
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS  
54, rue Bayard - BP 20515  
31005 TOULOUSE CEDEX 6  
Tél : 05.61.29.85.85  
Fax : 05.61.29.07.77  
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE  
N°13106/00500/18316885151/95  
RCS TOULOUSE 300 966 009

COPIE

Décret du 31.07.1992 - art. 202

## SIGNIFICATION à l'EXPULSE d'un PROCES VERBAL d'EXPULSION

Le \_\_\_\_\_  
DEUX MILLE HUIT

Nous, Société Civile Professionnelle, Christian GARRIGUES - Didier BALLUTEAUD,  
Huissiers de Justice Associés, 54, Rue Bayard, 31005 TOULOUSE CEDEX 6, l'un d'eux  
soussigné,

Références à Rappeler :

1500004/E05/NJ

Edité le 01.04.2008

A :

Monsieur LABORIE André  
2 rue de la Forge

Madame LABORIE Suzette née PAGES  
2 rue de la Forge

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE  
PAR COPIE SEPARÉE

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE  
Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

### A LA DEMANDE DE :

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO, née le 21 avril 1928 à FUMEL (47) demeurant 51 Chemin des  
Carmes à TOULOUSE (31400),

*Elisant domicile en mon Etude,*

**JE VOUS REMETS COPIE** d'un procès-verbal d'expulsion par acte de mon Ministère en date des **27, 28 et 31  
Mars 2008**

**TRES IMPORTANT**

Vous avez le plus grand intérêt à prendre connaissance de ce procès-verbal d'expulsion qui peut avoir des  
conséquences importantes pour vous.

Je vous rappelle qu'il vous fait défense, sous les peines de droit, de pénétrer, hors les cas prévus par la Loi,  
dans les locaux situés :

2 rue de la Forge à SAINT ORENS DE GAMEVILLE (31650)

COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)	
DROITS FIXES	
Article 6 et 7	26,40
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18	6,22
HT	32,62
TVA 19,60 %	6,39
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20	9,15
<b>TTC (1)</b>	<b>48,16</b>
LETTRE	
Article 20	1,72
<b>TTC (2)</b>	<b>49,88</b>

Société Civile Professionnelle  
**C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD**  
 HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES  
 54, rue Bayard - BP 20515  
 31005 TOULOUSE CEDEX 6  
 Tél : 05.61.29.85.85  
 Fax : 05.61.29.07.77  
 CREDIT AGRICOLE TOULOUSE  
 Compte N°00500/18316885151/95  
 RCS TOULOUSE 300 966 009

1ER ORIGINAL

Décret du 31.07.1992 - art. 199

**PROCES-VERBAL d'EXPULSION**

Le VINGT SEPT MARS ET LE VINGT HUIT MARS  
 ET LE TRENTE ET UN MARS  
 DEUX MILLE HUIT

Références à Rappeler :

1500004/E04/NJ

Edité le 17.03.2008

**Nous, Société Civile Professionnelle, Christian GARRIGUES - Didier BALLUTEAUD, Huissiers de Justice Associés, 54, Rue Bayard, 31005 TOULOUSE CEDEX 6, l'un d'eux soussigné,**

A LA DEMANDE DE :

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO, née le 21 avril 1928 à FUMEL (47) demeurant 51 Chemin des Carmes à TOULOUSE (31400)

*Elisant domicile en mon Etude,*

EN VERTU D' Une ORDONNANCE de REFERE réputée contradictoire et en premier ressort rendue par Monsieur le Président du Tribunal d'INSTANCE de TOULOUSE en date du 01.06.2007 .

EN POURSUIVANT L'EXECUTION à l'ENCONTRE de :

Monsieur LABORIE André  
 2 rue de la Forge

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE  
 Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte



Madame LABORIE Suzette née PAGES  
 2 rue de la Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE  
 Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

*où étant et parlant comme il est dit ci-après au procès-verbal de signification,*

*et en vertu d'un acte de chambre de justice*  
 Un commandement de quitter les lieux, précédemment signifié, étant resté infructueux ; les délais légaux ou judiciaires étant expirés ;

Me suis transporté ce jour à l'adresse sus indiquée afin de procéder à l'expulsion des occupants, et, là étant, en présence des personnes suivantes dont le concours a été nécessaire :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
LABORIE	André	Propriétaire	
LABORIE	Suzette	Propriétaire	

COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)	
DROITS FIXES Article 6 et 7	157,30
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT Article 18	6,22
HT	163,52
TVA 19,60 %	32,05
TAXE FORFAITAIRE Article 20	9,15
<b>TTC (1)</b>	<b>204,72</b>
LETTRE Article 20	1,72
<b>TTC (2)</b>	<b>206,44</b>

**J'AI PROCÉDÉ AUX OPÉRATIONS D'EXPULSION DÉCRITES CI-DESSOUS**

mon nom prénoms : l'expulsion de M. Albert LEBON  
résultant sur les lieux - les biens n'ayant pas été  
pris en réposse deux meubles ces biens furent pris  
les biens sont au point point d'entrée par transport  
deux en point Albert LEBON 18 Chemin du Parc  
Bourguignon 31.

- Les locaux sont entièrement vides.
- L'occupant étant présent, je lui ai fait sommation de m'indiquer le lieu où il convient de faire transporter les meubles se trouvant dans les lieux.

**IL M'A ÉTÉ RÉPONDU :**

rien n'a été dit

Requis de signer cette réponse :

Albert LEBON

En conséquence, j'ai fait immédiatement déménager et transporter l'ensemble des biens garnissant les lieux à l'adresse qui m'a été indiquée ci-dessus.

- Le mobilier, ou partie de celui-ci, ayant été précédemment SAISI par un autre créancier :
- Il a été remis à un séquestre,
- A la demande de l'expulsé, il a été transporté à l'adresse suivante :

Albert LEBON 18 Chemin du Parc à Bourguignon 31

A la fin de mes opérations, j'ai fait refermer les lieux et les ai déclarés repris au nom de la partie demanderesse, faisant défense à quiconque de pénétrer, hors les cas autorisés par la Loi

**TRES IMPORTANT**

La juridiction compétente pour statuer sur les contestations relatives aux opérations d'expulsion est le Juge de l'Exécution du lieu de situation de l'immeuble, à :

Mme le Juge de l'Execution TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 2, allées Jules Guesde 31000 TOULOUSE

**JEUDI 27 MARS 2008 à 9 H 00**

Nous nous présentons chez Monsieur et Madame LABORIE, 2, rue de la Forge à St Orens pour procéder à leur expulsion, nous sommes assistés :

- de la Gendarmerie de St Orens,
- de la Société ABSO, Serrurier,
- de la Société HERNANDEZ Taxi Camionnette, Déménageur.

Nous rencontrons sur les lieux Monsieur André LABORIE et Madame Suzette LABORIE à qui nous confirmons l'objet de notre visite à savoir procéder à leur expulsion des lieux. Il s'en suit une discussion avec Monsieur André LABORIE et la Gendarmerie de St Orens.

Nous avons demandé à Monsieur LABORIE si il avait un endroit où mettre le mobilier, il nous a répondu par la négative, en conséquence, nous leur avons indiqué que le mobilier sera déposé en garde-meubles chez M. HERNANDEZ, 18, chemin du Parc à Bruguières (31).

A partir de 9 h 30 l'expulsion et l'enlèvement du mobilier a commencé.

De 9 h 30 à 12 h 00 cette expulsion s'est faite en présence de Monsieur André LABORIE et de Madame Suzette LABORIE.

A 12 h 00 les déménageurs se sont retirés pour vider les camions de déménagement.

Nous avons alors fermé les portes de la villa après que nous ayons fait procéder au changement de verrou et indiqué aux époux LABORIE que le déroulement de l'expulsion reprendrait ce même jour à 14 h 30

A 14 h 30 nous nous sommes retrouvé sur les lieux avec la Gendarmerie et les déménageurs.

Nous avons continué l'enlèvement du mobilier, ces opérations se sont passées en présence de Madame LABORIE Suzette et de leur fils, Monsieur LABORIE Stéphane.

A 17 h 30 les camions de déménagement étant pleins, mais le déménagement n'étant pas terminé, nous avons fait refermer la porte de la villa et indiqué à Madame LABORIE Suzette et Monsieur LABORIE Stéphane que ces opérations reprendraient le vendredi 28 mars 2008 à 8 h 30.

**VENDREDI 28 MARS 2008 à 8 H 30 :**

Nous avons poursuivi nos opérations d'enlèvement en présence des déménageurs et en présence de Madame Suzette LABORIE et de Monsieur Stéphane LABORIE.

Ce dernier a souhaité garder par devers lui certains objets tel qu'ils seront précisés par ailleurs dans le procès-verbal de constat.

A 12 h 00 les camions étant pleins, la société de déménagement s'est retirée à l'effet de vider lesdits camions et nous avons indiqué à Madame LABORIE Suzette et Monsieur LABORIE Stéphane que les opérations reprendraient ce même jour à 14 h 15.

A 14 h 15 les déménageurs se sont présentés sur le site pour continuer les opérations d'enlèvement du mobilier. Ces opérations se sont passées en présence de Monsieur LABORIE Stéphane.

Ce dernier nous a alors demandé si il pouvait retirer en fin de journée certains effets déjà entreposés au garde-meubles.

Nous lui avons répondu par l'affirmative et convenu avec lui qu'il passerait retirer ses affaires au garde-meubles au plus tard à 19 h 00.

Alors que nous avons fini nos opérations de l'après-midi, est arrivé Monsieur André LABORIE qui nous a précisé qu'il nous avait assigné devant le Tribunal pour le mercredi 02 avril 2008 et se rendant dans son ancien bureau, il a constaté que des emballages vides étaient à même le sol ainsi qu'un PC alors même que pour ce PC hors d'usage il nous avait la veille indiqué que l'on devait le mettre à la décharge.

Il convient de préciser qu'à ce moment, l'enlèvement des effets et objets n'est pas terminé mais qu'eu égard à la réclamation de Monsieur André LABORIE concernant les emballages de son bureau, nous les entreposerons ainsi que le PC hors d'usage, au dépôt.

Il est 17 h 30, les camions de déménagement étant pleins, les déménageurs se sont donc retirés et il a été convenu avec Monsieur André LABORIE et Monsieur Stéphane LABORIE que ladite opération de fin de déménagement reprendrait le lundi 31 mars 2008 à 14 h 15.

**LUNDI 31 MARS 2008 à 14 h 15 :**

Les déménageurs sont présents.

Alors que Monsieur André LABORIE et Monsieur Stéphane LABORIE avaient indiqué qu'ils seraient présents lundi après-midi, pendant toute la durée de nos opérations d'enlèvement jusqu'à 17 h 00 ni Monsieur André LABORIE, ni Monsieur Stéphane LABORIE, ni même Madame Suzette LABORIE ne se sont présentés.

J'avais indiqué à Monsieur André LABORIE que sa présence était indispensable afin que je puisse lui remettre le procès-verbal d'expulsion, je lui avais d'ailleurs demandé sa nouvelle adresse et il m'avait indiqué que pour lui, sa seule adresse était le 2, rue de La Forge.

Dans ces conditions, à 17 h 00 je n'ai pu remettre le procès-verbal d'expulsion aux époux LABORIE.

J'ai donc refermé la porte de la villa dont j'avais fait procéder au changement de verrou.

Au dit domicile, nous avons trouvé :

①

- 1 carton avec Bouteilles de verre
- 1 carton avec KF - D'origine
- 1 paquet avec orange 3 plum
- de 2 bouteilles avec étiquette avec B...
- 1 Bouteille de verre de couleur B...
- 1 paquet de sucre instantané B...
- 1 Boîte de biscuits B...
- 1 Boîte en tissu -
- 1 carton contenant des vêtements de femme
- 1 double 2 coupe d'angle en B...
- 1 cassette Bois avec Tulle P... instant
- 1 Buffet 2 coupe Bois à parts 2 T...
- 1 carton avec verre et bouteille
- 1 Magasin de B...
- 1 Boîte de B...
- Duv B...

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE  
MUNICIPAL

GENDARMERIE  
NATIONALE

COMMISSAIRE  
DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé :

- Coucou , 6 Chemin B 02  
Jules , 1 Chemin B 02  
Mlle - et tante de Bernadette Divers  
Jules 1 Place Lottin B 02 avec 2  
parties vitrées ,  
Jules 1 rue de la Vierge  
Cours. 15 allée d'Angoulême de B 02  
- 1 salle B 02 -  
- 1 cuisine de Bernadette Divers  
- ~~1 chambre B 02~~  
- 1 chambre - avec 1 verre continent ,  
- 1 chambre B 02  
1 Buffet avec 6 parties 2 Tini -  
- 1 chambre B 02 avec 1 chambre

Ce Procès-Verbal a été signé par :

1 Mlle ~~Delphine~~

TEMOIN    TEMOIN    GARDE  
MUNICIPAL    GENDARMERIE    COMMISSAIRE  
                                 NATIONALE    DE POLICE    L'HUISSIER DE JUSTICE



Ch. GARRIGUES  
Huissier de Justice associé

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé :

Bureau vide.

1 table de bureau  
2 chaises de bureau

5 Chaises paille

1 table de bureau en bois massif  
Buffet 5 portes - 2 tiroirs - en bois massif

- 1 bureau en bois massif
- 1 bureau 6 tiroirs - 2 portes
- 1 table de bureau en bois massif
- 1 chaise de bureau en bois massif
- 1 bureau HERSTAL 12528
- 1 carton avec une et plusieurs pièces
- 1 table de bureau en bois massif
- 1 bureau en bois massif
- 1 table de bureau en bois massif
- 1 bureau en bois massif

Ce Procès-Verbal a été signé par : Nathalie Bon à fleur  
Michel Bon à fleur

TEMOIN

TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE





C

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé :

- Armoire 1 Bureau en bois 3 tiroirs et porte
- 1 Petit table Bureau petit bois
- 1 Cadre de peinture Villes O.D.S. -
- 1 Peau de vache
- 1 Cadre de 1 dyptère de bois -
- 1 Cadre
- 1 verrière No 12122
- 1 Casque moto. No 21212
- 1 cage en bois en métal - une cage en verre
- 1 cage Bain en bois -
- 1 chaise H.F. compatible avec 2HP sur plaque -
- 2 Adhésifs -
- ~~1 chaise~~ et autres de papier d'écrit
- 1 chaise en Formica
- 2 autres objets divers

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE  
MUNICIPAL

GENDARMERIE  
NATIONALE

COMMISSAIRE  
DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



Au dit domicile, nous avons trouvé :

- Cellier*
- 1 carton de stylo de bureau
  - 2 stylos en plastique - + 1 stylo de bureau
  - 1 carton de stylo de bureau

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE  
MUNICIPAL

GENDARMERIE  
NATIONALE

COMMISSAIRE  
DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE





HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
 B.P. 20515  
 31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
 FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé :

Chambre 11 2 pous de linge

1 bidon eff. l'annuel pousse

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

1 carton

~~1 bidon~~  
 1 bidon de linge  
 rien

1 bid - Bin de bid en 1 bid  
 1 bid de linge  
 1 bid de linge

Ce Procès-Verbal a été signé par :

~~TEMOIN~~    ~~TEMOIN~~    ~~GARDE MUNICIPAL~~    ~~GENDARMERIE NATIONALE~~    ~~COMMISSAIRE DE POLICE~~    L'HUISSIER DE JUSTICE



HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé :

1 Meuble de salle de Bain - 2 portes - 2 tiroirs

meuble de Bain

1 Meuble avec 3 portes de Bain  
- 1 glacière avec Bain

- 1 Meuble de salle de Bain  
- 1 Meuble de salle de Bain

Luiza Bernard et Frank Bernard  
de Toulouse qui n'ont pas vu de poche

M. Bernard M. Bernard n'ont pas  
vu de poche

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE  
MUNICIPAL

GENDARMERIE  
NATIONALE

COMMISSAIRE  
DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE





9

Au dit domicile, nous avons trouvé :

- Armoire bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau
- 1 Armoire de bureau

1 Armoire de bureau  
2 HP LS 40  
en dernier état apparent

1 Armoire de bureau  
Ligne

1 Armoire de bureau

1 Table à rallonges type table de bureau  
1 Describer compact

1 Armoire de bureau

1 Armoire de bureau

Ce Procès-Verbal a été signé par :  
1 Armoire de bureau

TEMOIN

TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



(10)

Au dit domicile, nous avons trouvé :

empêché par son absence

1 meuble atelier aluminium

— — — — — Niaco

1 Scaque - E.P.S.O.R

1 Imprimante HP LaserJet 2050

2 Ecran Philips BWSK 7

—

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN    TEMOIN    GARDE MUNICIPAL    GENDARMERIE NATIONALE    COMMISSAIRE DE POLICE    L'HUISSIER DE JUSTICE



CH. GARRIGUES  
Huissier de Justice Associé

*Garrigue*

117

Au dit domicile, nous avons trouvé :

- 1 Armoire habille - 1 Lampe Tiquinon
- 1 Meuble bois clair - ~~1 Meuble bois clair~~
- 1 Armoire habille électrique - 1 Bois de lit - 1 Meuble chambre de bois
- 1 Meuble habille bois clair - ~~1 Meuble habille bois clair~~ - 1 Meuble en 120 -
- 1 Meuble bois clair - 1 Chaise en bois - 1 Meuble - et 1 jeu de 3 triangles
- 6 Chaises habille - 2 Appareils Bois d'angle - 1 App. Bois peint de blanc 2 portes
- 3 Armoires d'habillage - 1 Buffet 4 portes 2 tiroirs de la coupe + 2 portes
- 1 Armoire habille - 1 Meuble en bois à entrée - 1 Meuble à entrée. Bien plantique
- 1 Meuble bois clair - 1 ~~Meuble~~ 1 Meuble - 1 Veste Decathlon 5'20
- 1 Veste deux poches - 1 Veste Decathlon 300 - 1 Meuble (meuble d'habillage)
- 1 Table de salle à manger - 1 Meuble CASI 484 A remonter et 2 port
- 2 Meubles en bois - 1 Meuble d'habillage - 1 Meuble en bois habillage
- 1 Meuble habille - 1 Meuble habille - 1 Meuble habille - 1 Meuble habille
- 1 Meuble Bois clair - 1 Meuble Bois clair - 2 Meubles à vis
- 1 Meuble de bureau - 1 Meuble de bureau de peinture (Bois de 80x110 (120x120))
- 1 Meuble en bois - 1 Meuble - 2 Meubles - 1 Meuble habille - 1 Meuble habille
- 2 Meubles de bois - 1 Meuble de bois - 1 Meuble de bois - 1 Meuble de bois
- 1 Veste Moto Benetton - 1 Veste Le Bon d'ours - 2 Meubles habillage - 1 Meuble Bois habille

Ce Procès Verbal a été signé par :

TEMOIN    TEMOIN    GARDE MUNICIPAL    GENDARMERIE NATIONALE    COMMISSAIRE DE POLICE    L'HUISSIER DE JUSTICE





Au dit domicile, nous avons trouvé :

*garage*

*11A*

- 1 article bureau papier et stylo - 1 canche
- 1 Bala - 1 article accessoires - 1 Porte poney - 1 accessoire Philips
- 1 Anneau plomberie - 1 Plume soignée - 1 article objet de décoration plomberie chaudière
- 1 coupe de bois - 1 épave de cuisine - 1 article cuisine plomberie garage -
- 1 article plomberie - 1 article de bureau - 1 article photo - 1 accessoire outil
- 1 coffret Soudier - 1 article électrique - 2 tritons - 1 pelle pourvu. 1 Billon
- 1 article électrique - 1 lot de plomberie - 1 Fiche -
- 1 article plomberie en PVC - 2 accessoires - 2 articles pour plomberie
- 1 article plomberie manuel - 1 article plomberie chappin - 1 Plomberie manuelle - 1 Bataillon
- 1 Anneau Bois d'Allyce - 1 Plume soignée - 1 Plume soignée
- 2 pates à copier - 2 articles électrique - 1 article de bureau
- ~~1 article~~ 1 article - 1 article - 1 article - 1 article - 1 article - 1 article
- 1 article - 1 article - 1 article - 1 article - 1 article - 1 article
- 1 lot de table accessoire plomberie - 1 article plomberie - 1 article plomberie

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

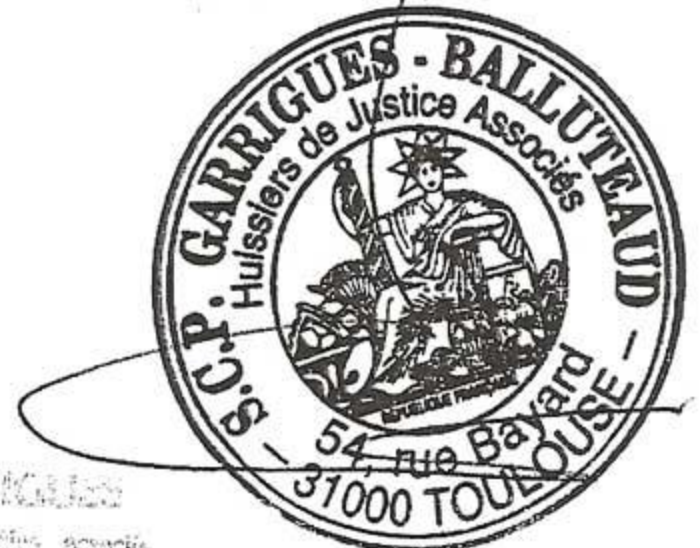
TEMOIN

GARDE  
MUNICIPAL

GENDARMERIE  
NATIONALE

COMMISSAIRE  
DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



1311

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

**CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD**

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1489-00-5  
Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé :

Ageville

B...

- 1 sac de Linge BRANDT
- 1 Mulin à linge BRANDT
- 1 congélateur Thoma
- 1 Porte Manteau Bois
- 1 fan éventil de debout
- 1 chaise rotin AEG
- 2 lampes en Bronze à 6 Branches
- 1 table à 4 places
- 1 chaise d'appoint de cuisine
- 1 Plancha à gaz
- 1 aspirateur branché

Ce Procès-Verbal a été signé par :

~~TEMOIN~~

~~TEMOIN~~

~~GARDE MUNICIPAL~~

~~GENDARMERIE NATIONALE~~

~~COMMISSAIRE DE POLICE~~

L'HUISSIER DE JUSTICE



Ch. GARRIGUES  
Huissier de Justice associé



LUNDI 14/11/85

- Cont. 158

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

Cont.

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B  
Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé :

2 Boîtes Cont. B de Ville B unen

1 valant pour deux d'usage

1 sac à main / papier d'usage

1 sac à main

2 valants d'usage, 1 sac à main

1 sac à main pour sac à main - 1 sac à main en cuir démonté H en d'usage -

2 valants B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant K 2301, 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 3 valants B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen - 1 valant B de Ville B unen

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



Lundi 1418

163

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE  
**CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD**

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B  
Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD  
B.P. 20515  
31000 TOULOUSE CEDEX 6

Au dit domicile, nous avons trouvé :

TÉL 05 61 29 85 85  
FAX 05 61 29 07 77

2 Lits Polart avec matelas en 90 cm

- 1 Penderie plastique blanche

1 carton de litige et papier - 1 vallette Mygrom pour 2 ou 3 part  
 1 Union Rose Blanche plomberie - 1 carton de litige et carton petit format -  
 1 carton de papier double - 1 carton de papier plastique - 1 carton <sup>document</sup> Mygrom  
 2 cartons de documents - 3 Penderie de papier - 1 Duvet de 2 personnes | 2 Plugs  
 1 Tapis en laine - 1 Tapis Bleu de litige - 1 carton de papier <sup>document</sup>  
 2 cartons petits (brevets) (Dossier) - 1 carton dossier (la poste)  
 1 Dossier pour deux Tiroirs - 1 carton de papier papier -  
 1 armoire Remontable - 1 carton pour D & V - 1 ~~carton~~ carton blanc  
 1 carton Bleu pour part - 1 carton de litige - 1 Matelas petit à allongé  
 2 parts - 1 Union Bleu ~~un~~ - 1 plume en Polyéthylène  
 2 Poches litige petit à ~~grand~~ Poches avec matelas en 80 cm  
 1 Matelas Polyéthylène Bleu - 1 Matelas petit - 1 Poches Plastique litige pour  
 1 carton de litige - 1 carton de papier papier - 1 Tapis carton de litige  
 et ~~un~~ ~~un~~ en 100 cm - 1 Poches - Litige avec Rouleau

Ce Procès-Verbal a été signé par : 1 un ~~un~~ à ce ~~un~~ Cuse

TEMOIN TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



CH. GARRIGUES  
Huissier de Justice Associé

*Le 12/11/14*

*17 B*

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B  
Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé :

*1 lettre - d'avis - impôt d'urgence - 1 km 1 km*

*1 p. contrat de stylo blanc*

*1 Remb. carte crédit - curi*

*3 cartes Papier Bureau*

*1 efface courrier dans la boîte à lettres*

*1 enveloppe avec publipostai Bui. et p. Arty Mark Jour*

*1 rapporteur P. en L. 1300*

*1 carnet de documents*

*1 carte carte avec stylo blanc et p. imp. 2*

Ce Procès-Verbal a été signé par :

~~\_\_\_\_\_~~ - 3 cartes - 2 B. L. L. L.

TEMOIN

TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE

*1 Courrier*

*1 dossier subitance Tim*

*délivrance*

*1 imp. d'urgence*



Au dit domicile, nous avons trouvé :

*Emploi par M. Lubois Fils*

*Contenu des Bacheliers de Vin de  
Mont dans le Bacheliers*

*Le B 02 - et internet - téléphone*

*Contenu par Lubois - Fils*

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE  
MUNICIPAL

GENDARMERIE  
NATIONALE

COMMISSAIRE  
DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



Société Civile Professionnelle  
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD  
Huissiers de Justice Associés  
54, rue Bayard - BP 20515  
31005 TOULOUSE CEDEX 6  
Tél : 05.61.29.85.85  
Fax : 05.61.29.07.77  
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE  
N°13106/00500/18316885151/95  
RCS TOULOUSE 300 966 009

**PROCES VERBAL de SIGNIFICATION**  
de PV EXPUL.-LOC.VID.OU OCCUP.DESIG.LIEU TRANSP.MEUB.

(REMISE A PERSONNE)

En date du VINGT SEPT MARS  
DEUX MILLE HUIT

Références :

1500004/PH1/

A LA DEMANDE DE Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

SIGNIFIE A Monsieur LABORIE André  
2 rue de la Forge  
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire,

J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANT A SA PERSONNE, *ainsi déclaré.*

*La copie du présent acte comporte 21 feuilles.*

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Maître Christian GARRIGUES

**COUT ACTE**  
(Décret 096-1080 du 12.12.1996)

DROITS FIXES	
Article 6	314,60
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18	6,22
HT	320,82
TVA 19,60%	62,88
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20	9,15
LETTRE	
Article 20	
Débours	
TTC	392,85





Société Civile Professionnelle  
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD  
Huissiers de Justice Associés  
54, rue Bayard - BP 20515  
31005 TOULOUSE CEDEX 6  
Tél : 05.61.29.85.85  
Fax : 05.61.29.07.77  
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE  
N°13106/00500/18316885151/95  
RCS TOULOUSE 300 966 009

**PROCES VERBAL de SIGNIFICATION**  
de PV EXPUL.-LOC.VID.OU OCCUP.DESIG.LIEU TRANSP.MEUB.

(REMISE A PERSONNE)

En date du VINGT SEPT MARS  
DEUX MILLE HUIT

Références :

1500004/PH1/

A LA DEMANDE DE Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

SIGNIFIE A Madame LABORIE Suzette née PAGES  
2 rue de la Forge  
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire,

J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANT A SA PERSONNE, *ainsi déclaré.*

*La copie du présent acte comporte 21 feuilles.*

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Maître Christian GARRIGUES

**COUT ACTE**  
(Décret 096-1080 du 12.12.1996)

DROITS FIXES	
Article 6	314,60
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18	6,22
HT	320,82
TVA 19,60%	62,88
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20	9,15
LETTRE	
Article 20	
Débours	
TTC	392,85



Société Civile Professionnelle  
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD  
Huissiers de Justice Associés  
54, rue Bayard - BP 20515  
31005 TOULOUSE CEDEX 6

# SIGNIFICATION DE L'ACTE

Cet acte a été remis au destinataire dans les conditions indiquées ci-dessous d'une croix, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

par l'Huissier de Justice.  
 par un clerc assermenté.

Affaire : Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO  
Nom de l'acte : PV ARTICLE 659 DU NCP SAISIE MANUELLE RECHERCHE  
Signifié à : Mme LABORIE Suzette née PAGES

## REMISE A PERSONNE

Au DESTINAIRE PERSONNE PHYSIQUE

Au DOMICILE ELU, à M.....  
Qualité : ..... qui a donné visa.

La lettre prévue par l'art.658 du N.C.P.C. a été adressée avec une copie de l'acte le premier jour ouvrable suivant la date du présent acte.

## REMISE A DOMICILE, A RESIDENCE

Les circonstances rendant impossible la signification à personne, l'acte a été remis sous enveloppe fermée ne portant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte et de l'autre, le cachet de l'Huissier apposé sur la fermeture du pli.

A une PERSONNE PRESENTE à son domicile : .....  
M.....  
Qualité : ..... qui a accepté de recevoir l'acte.

un avis de passage a été laissé au domicile et la lettre prévue par l'art 658 du N.C.P.C, avec la copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date du présent acte.

## DEPOT A L'ETUDE

N'ayant pu, lors de mon passage, avoir aucune indication sur le lieu où rencontrer le destinataire de l'acte, ces circonstances rendant impossible la remise à personne, ou à une personne présente acceptant de recevoir, et vérifications faites que le destinataire est domicilié à l'adresse indiquée suivant les éléments indiqués ci-après, la copie du présent acte a été déposée en notre étude sous enveloppe fermée ne portant d'autre indication que d'un côté, les nom et adresse du destinataire de l'acte et de l'autre côté, le cachet de l'Huissier de Justice apposé sur la fermeture du pli. Un avis de passage daté a été laissé ce jour au domicile conformément à l'article 656 du N.C.P.C. et la lettre prévue par l'article 658 du N.C.P.C. comportant les mêmes mentions que l'avis de passage et rappelant les dispositions du dernier alinéa de l'article 656 du N.C.P.C. a été adressée au destinataire avec copie de l'acte de signification au plus tard le premier jour ouvrable suivant la date du présent.

Les circonstances rendant impossible la signification à personne ou à domicile :

l'intéressé est absent     la personne présente refuse l'acte     autre

## DETAIL DES VERIFICATIONS

Tableau des occupants     Boîtes aux lettres     Porte de l'appartement  
 Voisin     Gardien     Commerçant     Autre : .....

## PERQUISITION

N'ayant pu trouver l'intéressé, et après avoir effectué diverses recherches, il s'est avéré que le destinataire HABITAIT ACTUELLEMENT :  
.....  
Ne pouvant régulariser l'acte à cette adresse, je l'ai converti en P.V.de PERQUISITION que j'ai signé pour servir et valoir ce que de droit.

Le destinataire est actuellement sans domicile ni résidence connus. En conséquence, un P.V.de Recherche sera dressé en vertu de l'art.659 du N.C.P.C.et la notification sera faite à l'ancien domicile connu par lettre recommandée avec A.R.et par lettre simple, au plus tard le premier jour ouvrable suivant, après que les investigations prévues à l'art.659 soient accomplies.

Me GARRIGUES

Me BALLUTEAUD

Tous les paragraphes non marqués d'une croix sont réputés NON ECRITS.  
Le présent acte comporte ..... feuilles.

Visa par l'HUISSIER de JUSTICE des mentions relatives à la signification.

